QUÉ NOUVELLES À FAGNON ?

Numéro 11 – Hiver 2013

Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Ce numéro de votre bulletin d'information est le dernier du mandat de six ans que vous avez bien voulu nous confier en mars 2008.

Nous avons fait notre maximum pour préserver vos intérêts et votre tranquillité.

Nous avons tenu notre promesse de vous tenir régulièrement au courant de toutes les actions touchant de près ou de loin votre cadre et votre qualité de vie.

Qu'on le veuille ou non, il s'agit ici d'un testament ; nous vous invitons à feuilleter les numéros précédents et à recenser les réalisations que nous avons pu et su faire pour vous, et aussi avec vous.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée au long de ces six années et vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et un excellent début de 2014.

Bien cordialement à vous,

La municipalité.

INTERCOMMUNALITE SUITE

Au cours et à l'issue de nombreuses et laborieuses séances de préparation, notre avenir intercommunal s'est progressivement dessiné au sein de la « grande agglomération autour de Charleville Mézières et Sedan », à l'effet de ce premier janvier. Les nouvelles essentielles sont d'ores et déjà arrivées dans vos boites à lettres.

Ainsi, dans un premier temps et pour parler du concret, vous avez reçu le programme de collecte des déchets ménagers ; les sapins et les encombrants seront enlevés par l'entreprise missionnée par l'Agglo.

Nous aurions souhaité vous développer les conséquences directes et matérielles de cette adhésion ; ce n'est malheureusement pas encore possible.

Nous aurions aimé vous présenter des tableaux chiffrés détaillant chaque domaine de compétences, dont la fiscalité locale.

En attendant, nous pouvons vous affirmer que, globalement, nous n'aurons pas de surcoûts à craindre, bien au contraire.

En effet, la situation actuelle auprès des Crêtes Préardennaises n'est pas celle de la gratuité.

Pour vous en convaincre, il vous suffira de vous reporter aux feuilles d'imposition à la taxe d'habitation et aux taxes foncières que vous avez reçues il n'y a pas si longtemps.

Quoi qu'il en soit, nous avons le sentiment d'avoir fait le pari du progrès et de l'AVENIR !

SECOND SEMESTRE 2013 : TRAVAUX REALISES

L'ATELIER COMMUNAL

Celui-ci est maintenant opérationnel. Un complément de travaux nous a semblé nécessaire, par la mise en place d'un lavabo avec eau chaude et froide. La pose d'un robinet extérieur est venue terminer cette partie sanitaire. Cette nouvelle disposition a permis de supprimer le robinet de prise d'eau dans les WC de l'école, celui-ci était utilisé lors des manifestations (jus de pommes, fêtes…) et commençait à donner des signes de fatigue avec inondation des toilettes. Afin de ne pas perturber le rythme scolaire, ces travaux ont été réalisés pendant les vacances de la Toussaint.

Des travaux d'assainissement extérieur, canalisation des eaux pluviales et ménagères furent l'œuvre de Bruno, Jean-Pierre et Dédé. Merci à l'équipe pour ce travail bien et économiquement fait. Le bénévolat est toujours apprécié afin de minimiser les coûts.

Enfin, Bruno va procéder à l'isolation thermique de la toiture de son local.

LE FOYER ASSOCIATIF

Le chauffage est maintenant réparé ; un bloc aérotherme complet a été changé. En outre, nous avons fait installer deux ventilateurs sous les poutres de la charpente afin de rabattre l'air chaud et ainsi apporter un supplément de confort, ce qui semble déjà avoir été apprécié par les utilisateurs du lieu.

LE LOGEMENT COMMUNAL

Ayant été amenés à remarquer une dégradation de certaines poutres de ce bâtiment par de petits parasites, nous avons aussitôt fait effectuer un traitement chimique de sa charpente.

TRAVAUX ELECTRIQUES ET DIVERS

Les 18 et 19 décembre, la Socotec a fait son nouvel audit annuel des bâtiments communaux. Nous avons été complimentés sur tous les travaux effectués concernant son dernier cahier des charges. Malgré tout, quelques derniers petits travaux seront à planifier en 2014.

NOUVEAUX PROJETS A L'ETUDE

LE P.A.V.E : Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

Ce dossier doit être à l'ordre du jour et mis en place très rapidement. Les projets d'investissements programmés par la commune doivent prendre en compte les critères d'accessibilité des personnes handicapées.

Une chargée de mission des Crêtes Préardennaises est venue faire un examen complet de nos bâtiments et de la voirie. Le dossier de 22 pages qu'elle nous a remis est une base de travail que nous allons respecter afin d'être en règle avec la loi.

Nos bâtiments sont soit de plain-pied, soit susceptibles de faire l'objet d'une dérogation ; tel est le cas de la mairie, située au premier étage. Comme le bureau de vote et les mariages, les séances du conseil pourront être décentralisées au sein du Foyer Pol-Lambert.

S'agissant de voirie, nos deux projets en cours d'étude que sont la réalisation de l'espace piéton prévu du 2 au 8, route de Neuville, et la rénovation de la petite placette située entre le pont et la passerelle, côté route de Charleville, ne sont pas impactés par ce sujet actuellement ; toutefois, nous incorporons dès maintenant la mise en conformité des différents passages piétons se trouvant sur cet axe routier.

LE TABLEAU DE L'EGLISE

Au vu des subventions obtenues, le conseil a décidé sa rénovation ; celle-ci est imminente. Il est important de préserver le patrimoine communal.

LE MONUMENT AUX MORTS

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal a pris la décision de rénover ce mémorial en prévision du centenaire de la guerre de 1914-18.

Quelques modifications mineures seront à apporter quant au socle de cet édifice qui sera davantage en contact avec la population.

LA SALLE POLYVALENTE

Vous avez pu remarquer, coté parking, que la partie vitrée avec son encadrement est en mauvais état. Sa réhabilitation sera planifiée au premier trimestre 2014 après étude comparative de plusieurs solutions techniques.

LES INFORMATIONS BUGETAIRES

La clôture 2013 et les prévisions 2014 seront étudiées après les élections de mars prochain.

Pour notre part, nous avons suivi notre budget mensuellement avec sagesse et minutie afin d'éviter tout dérapage. L'investissement fut un point fort durant cette période de 6 ans. Une fois nos deux emprunts soldés (terrain de jeux et foyer associatif), c'est une marge financière nouvelle qui pourra être affectée à de nouveaux programmes durables.

Les prochaines orientations budgétaires devront prendre en compte les changements gouvernementaux concernant les dotations d'Etat et l'impact financier de la nouvelle organisation des rythmes scolaires.

LES ESPACES VERTS ET L'EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

Le fleurissement hivernal est en place, planté et repiqué.

Vous avez remarqué, lors du dernier printemps, plus que tardif, que le fleurissement de l'hiver précédent était resté superbe jusqu'à la fin juin. Espérons une prochaine saison de qualité afin d'apprécier ces magnifiques couleurs!

La remise des prix pour le fleurissement des communes et des particuliers s'est tenue à la base nautique de Bairon. Nous avons reçu un chèque d'encouragement de 30 €. Cette somme servira à remplacer le rosier cassé et recassé par on ne sait qui…

Merci de rester attentifs et d'apporter votre soutien à toute l'équipe qui œuvre pour l'embellissement de notre commune.

L'année prochaine nous aurons la visite du jury régional qui ne se déplace que tous les deux ans. L'objectif pour Fagnon reste la deuxième fleur, celle-ci viendrait saluer l'arrivée de votre nouvelle équipe d'élus.

(NOUVELLE) INFORMATION
sur l'assainissement pluvial extérieur en bordure de la route de Charleville (suite 4)

L'opération de re-creusement du fossé longeant la départementale, qui avait été programmée par la D.R.I. en octobre n'a pas pu être effectuée.

Avec les riverains concernés, nous restons en attente de l'aboutissement favorable de ce dossier de la part des services du Conseil Général.

AUTRE INFORMATION

ERDF a mis en place à l'angle de la pâture de M. Jean-Claude CIVADE un nouveau transformateur électrique pour renforcer l'alimentation d'une partie du village en remplacement de celui antérieurement placé sur un poteau en bordure du chemin du Paradis.

LES TALENTS FAGNONNAIS

Alain et Sophie DELLOUX, nos anciens boulangers, ont acquis, à force de persévérance, un réel talent dans le domaine de l'élevage des animaux de basse-cour.

En témoignent les nombreuses récompenses et décorations qu'ils glanent régulièrement dans les salons locaux (Sedan, Charleville Mézières…), mais aussi en région et au-delà !

Jamais pris en défaut sur les lapins de compétition !

Patrick NADAUD

et sa « *Famille en or* » (TF1 le 3 septembre) ; ce sera bientôt « *Money Drop* » sur la même chaine.

LE SPORT ET LES SPORTIFS LOCAUX

Pour la dernière en date des éditions du Sedan-Charleville, notre concitoyen Benoit PONSART s'est de nouveau illustré en arrivant à la 36ème place ; nos félicitations !

LA VIE SCOLAIRE

Cantine : septembre, nouvelle saison scolaire. Nous avons été audités par l'organisme d'hygiène. Notre programme de modernisation fut apprécié par le contrôleur. Concernant notre personnel, les règles de propreté sont bien appliquées. Quelques points mineurs doivent être encore améliorés. Nous sommes satisfaits de ces commentaires.

Félicitations aux personnels pour la bonne tenue de notre cantine. Cette nouvelle équipe est très performante et donne le maximum pour le bien-être des enfants.

Malgré les difficultés de la saison précédente, le corps enseignant et les élèves ont apprécié les quelques travaux effectués pendant la période de fermeture. Nous mettons tout en œuvre afin de conserver cette vie de village.

Le prochain « grand chantier » sera, en liaison avec Neuville Les This, ainsi que les différentes structures et intervenants potentiels, celui de la réorganisation des rythmes scolaires ; pour appliquer la réforme décidée par le gouvernement, nous prendrons les dispositions permettant d'accueillir les enfants le mercredi matin.

Nous tenons à faire part de notre gratitude à Mmes Mireille PARMENTIER et Marie-Pierre ARCHEREAU pour la (bonne) tenue bénévole de la bibliothèque ; celle-ci apporte un plus dans le soutien scolaire des élèves.

Merci à notre concitoyen M. Cédric BLAIMONT, responsable au sein de la société ARTI à Prix les Mézières pour le don de cinq ordinateurs.

Pour le reste, comme à l'accoutumée, notre collègue Jean-Pierre PROFICET, pièce maitresse au sein du conseil, assume avec une grande disponibilité et une grande ponctualité le transport des élèves d'Ecogne et de Gruyères, tant du primaire que du collège, pour le compte du Conseil Général des Ardennes.

LES ANIMATIONS : RESTROSPECTIVE EN IMAGES

La brocante s'est tenue le 25 août, sous la menace de la météo.

La participation était correcte malgré tout.

Cette manifestation était « pilotée » par Christian PONCELET, présent sur le terrain pour contenter les exposants et les visiteurs.

Lors de la soirée théâtrale du 05 octobre, nous avons découvert le talent de notre concitoyenne Odile SCHALLER.

Nos félicitations à toute la troupe !

Les pièces proposées par Fagnon Loisirs sont de qualité ; elles offrent plaisir et satisfaction aux spectateurs.

Notre salle polyvalente se prête très bien à ce genre de manifestations.

Le récital de chorale, donné le 16 novembre par la troupe pirisienne « *Chœur Atout Prix* », dont les bénéfices ont été remis à l'association caritative « la Sève et le Rameau »

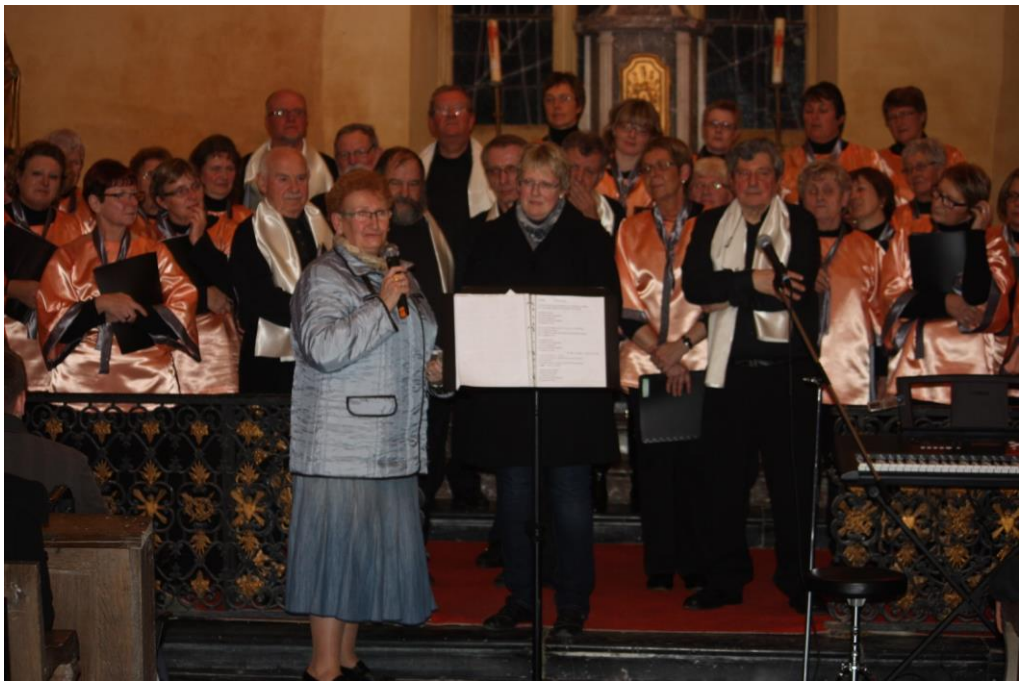

18 octobre, le jus de pomme des grands…

et des petits !
05 novembre

Quelques jours avant l'animation en milieu scolaire, notre « barnum » a été endommagé par une méchante rafale de vent. Les quatre plots en béton de plus de 80 kg ont été déplacés sur une bonne dizaine de mètres.

Plusieurs éléments de l'ossature ont été pliés. Nous sommes en contact avec le fournisseur afin d'obtenir les pièces de remplacement.

26 novembre : le repas des Ainés du village avec notre centenaire Raymond ARBONVILLE

06 décembre, assemblée générale de Fagnon-Loisirs : 2014 sera animée !

Au rang des bienfaiteurs des enfants : Saint-Nicolas, le 06 décembre…

…et Père Noël le 17 décembre

21 décembre, les membres du personnel communal ont reçu leur traditionnel panier garni.

Nous adressons à Corinne RENAUDIN, notre secrétaire de mairie, nos vœux de prompt rétablissement.

Au centre, Ghislaine CIVADE sera la remplaçante de Frédérique MANGIULLI arrivée en fin de contrat.

LES ILLUMINATIONS

Leur mise en place fut un travail rondement bien mené. Félicitations à Jean-Pierre et Bruno pour leur dextérité à réparer, modifier et installer ces superbes motifs de façon à ce que Fagnon retrouve sa robe de Noël.

La technique change, mais surtout la législation qui impose de nouvelles règles d'utilisation. Une étude devra être faite l'année prochaine pour remplacer toutes nos décorations et connections.

D'après les organismes qui contrôlent la planète, notre système est trop gourmand en électricité, d'où un degré de pollution trop élevé (à méditer) ! Un nouveau circuit, séparé du réseau actuel, devra être mis en place.

Pour l'instant, profitons encore de l'ancienne technologie.

L'ETAT CIVIL DU SECOND SEMESTRE 2013

Nous saluons la mémoire de Mme Ilse ROBERT, décédée en Alsace le 26 juillet à 59 ans et de M. Henry KALUZNY, décédé le 03 décembre à 82 ans. Nos sincères condoléances aux familles.

Nous accueillons dans la collectivité villageoise Emma JACQUES-BEAUJET, née le 26 juillet, et Zoé DAUMONT-LEFLON, née le 01 août.

Le 03 août, Christophe DEBERNARDINI a épousé Karen RAMPELLE,

et le 31 août, Arnaud CROSSE a épousé Christel ANCELET.

LA VIE EN COMMUNAUTE

L'AFFOUAGE

Faisant suite à plusieurs demandes, un nouveau programme d'affouage est en cours d'étude. Le premier adjoint, accompagné d'Etienne Simonet et de Jean-Pierre PROFICET ont commencé à définir les zones boisées susceptibles d'être concernées par l'abattage.

Nous nous sommes aussi appuyés sur les connaissances de M. Jean DELILLE concernant l'identification des chemins communaux ou des parcelles à nettoyer.

Dès le schéma de coupe retenu et son marquage, la procédure d'attribution des lots vous sera communiquée.

NOTRE RUBRIQUE « *CITOYENNETE-CIVISME* » (suite)

Nous sommes souvent sollicités par certains de nos concitoyens concernant le débordement d'arbustes en limite de propriété.

Comme déjà expliqué, la commune ne peut interférer dans les conflits entre voisins.

Nos chemins communaux sont élagués périodiquement en respectant notre enveloppe budgétaire. Il va de soi que tout propriétaire ayant des arbustes en limite se doit d'entretenir ses clôtures. Merci à tous d'y procéder.

UNE ULTIME PERMANENCE ELECTORALE

Nous tiendrons une permanence en mairie le mardi 31 décembre de 10 h 00 à 12 h 00 de façon à permettre aux nouveaux arrivants de s'inscrire sur la liste électorale.

A VOS AGENDAS

La course cycliste dite « des Cinq Villages » se déroulera le jeudi 1er mai 2014 sous notre responsabilité, terminant « l'olympiade » pour les cinq communes.

Lors de l'assemblée générale vue en image ci-dessus, Sylvie et son équipe ont présenté les activités prévues pour l'année 2014 : sortie marche bimensuelle, week-end dans les Vosges du 31 janvier au 02 février, bowling au mois de février, salade au lard le 8 mars, la Fagnonnaise fin mars/début avril, la fête de la musique le 21 juin, le repas du 13 juillet, concours de pétanque le 14 juillet, la brocante le 24 août, la fête des pommes le 11 octobre, le repas de la St Sylvestre, plus journée randonnée, soirée théâtre, chorale et soirée spéciale enfants à organiser, sans omettre de nouveaux projets : une journée canoé/kayak (mai ou juin), une journée thalasso à Mondorf les Bains et une soirée Beaujolais (novembre).

LES VOEUX DE VOS ELUS

Pour la dernière fois de la mandature, votre maire, vos adjoints et vos conseillers municipaux vous souhaitent une bonne et heureuse année 2014.

Que celle-ci vous apporte le maximum de satisfactions dans vos entreprises et beaucoup de bonheur auprès de vos proches.